



KAYSERSBERG

transparence K' Brèves

SUPPLÉMENT DU BULLETIN MUNICIPAL «TRANSPARENCE»

LE MOT DU MAIRE

Pour le moment, les finances de notre commune sont très saines grâce aux confortables recettes en Taxe Professionnelle versées par les entreprises et à une gestion rigoureuse des deniers publics.

Souhaitons que l'arrivée du printemps soit également synonyme d'embellie dans le domaine économique et en matière d'emploi.

PRUDENCE:

Malheureusement quelques nuages s'accumulent au-dessus de nos têtes, à commencer par l'annonce médiatique faite par le Président de la République, de **supprimer la Taxe Professionnelle, sans indiquer par quoi cette recette sera remplacée.**

Or la Taxe Professionnelle est la principale recette des collectivités locales qui sont actuellement les plus grands investisseurs au plan national.

Et comme chaque fois qu'il y a eu transfert, on nous promet une compensation (à l'Euro près). Mais chaque fois que cette promesse a été faite, cela s'est traduit par une diminution des recettes pour les collectivités locales.

Cette annonce ne pouvait pas tomber à un plus mauvais moment, puisque pour lutter contre la crise financière, ceux-là même qui nous ont poussé au surendettement, nous expliquent qu'il faut investir massivement dans des grands travaux. C'est ce que nous avons décidé de faire avant l'annonce de la suppression de la Taxe Professionnelle.

Mais lequel d'entre-vous serait assez fou pour se lancer dans des travaux lorsqu'il n'a pas la certitude de pouvoir les payer?

Il en va de même pour notre municipalité qui va rester prudente en attendant d'y voir plus clair...

ÉOLIENNES:

La Communauté de Communes verra également ses marges de manœuvres bloquées par cette décision unilatérale. Et comme par ailleurs nous subissons déjà de plein fouet le désengagement de la Caisse d'Allocations Familiales (Etat) sur le financement de la petite enfance, il nous faut trouver de nouvelles recettes.

La plupart des élus se contenterait d'augmenter les impôts locaux (c'est très facile, sauf pour les contribuables), et quelques autres feraient peut-être le choix (à contre cœur) de réduire les services à la population.

Comme aucune de ces 2 solutions ne nous convient, nous nous sommes engagés dans une démarche inhabituelle: **produire nos propres ressources dans un processus d'investissement industriel.** Et c'est ainsi que courageusement nous avons lancé notre projet de 5 éoliennes, que la Communauté de Communes financera et dont les dividendes profiteront à tous les habitants de la vallée de Kaysersberg.

Malheureusement, c'est trop beau ! Trop simple ! Trop écolo ! Trop tout...

Et les différentes administrations risquent de mettre à plat tous nos espoirs.

Pourtant ce projet s'inscrit « pile poil » dans l'esprit du Grenelle de l'Environnement **en favorisant le développement du grand tétras**, (c'est à mon avis sa dernière chance de survie sur le secteur) contrairement à ce qu'affirment les opposants à l'éolien.

En tout état de cause, si les différents lobbies arrivaient à **anéantir 6 années de travail**, nous serions contraints d'appliquer l'une des 2 autres solutions dont nous ne voulons pas.

Pour réussir ce magnifique projet, nous avons besoin du soutien de toute la population. **Je compte sur vous pour me donner la force de continuer à me battre...**

Merci pour votre aide.

Henri STOLL

VOYAGE D'ÉTUDE

PERSPECTIVE D'UNE NOUVELLE INTERVENTION AU SÉNÉGAL



Délégation kaysersbergeoise au Sénégal

Du 27 février au 6 mars dernier, six membres du conseil municipal accompagnés par leurs conjoint(e)s (chacun a payé son voyage!) se sont rendus au Sénégal. L'objectif premier était d'inaugurer les deux nouvelles salles de classes de l'école primaire du petit village de Maka Bragueye.

Ce nouveau bâtiment a été cofinancé par la commune de Kaysersberg, le Conseil Général du Haut-Rhin et le Conseil Régional.

Ces travaux s'ajoutent aux réalisations antérieures déjà subventionnées par la ville dans cette même école : réhabilitation de deux salles de classe, création d'un mur d'enceinte et construction de sanitaires.

Nous sommes très fiers de ces réalisations, car le nombre d'élèves a doublé et deux postes d'enseignant ont depuis été créés.



Entrée d'une salle de classe de cours élémentaire

Aujourd'hui, nous avons quasiment achevé notre action à l'école de Maka Bragueye. Toutefois, il reste tant à faire et nous ne pouvons pas rester insensibles à tant de souffrances et de besoins élémentaires non satisfaits.

C'est pourquoi, les habitants de ce village nous ont soumis un nouveau projet; créer une zone de maraîchage qui leur permettrait la culture de légumes (manioc, mil, arachide et oignons) toute l'année. Aujourd'hui c'est impossible en saison sèche.

Par ce biais, l'auto-suffisance financière et alimentaire seraient possibles.



Visite d'une zone de maraîchage financée par une association belge

Ainsi, le second objectif de ce séjour sur place était d'évaluer la faisabilité éventuelle d'un tel projet. A cette occasion, nous avons visité plusieurs sites de culture maraîchère irrigués selon divers modes; manuel ou mécanique, avec des canaux d'irrigation ou une station de pompage.

Cependant, avant de démarrer une nouvelle action, nous devons être certains que ce futur projet correspond à de réels besoins. Nous souhaitons qu'il sera porté par la population et qu'il intègre l'esprit de développement durable.

Delphine COLON,
Conseillère Déléguée à la Communication

ORIENTATION BUDGÉTAIRE

UN EXCÉDENT CONFORTABLE

L'année 2008 s'est soldée par un **résultat** positif de 773 000 €. Ce report, suite à une année sans grands projets, doit permettre à la nouvelle équipe municipale, élue en 2008, de développer de nouveaux projets pour Kaysersberg. L'exercice se soldera par un excédent prévisionnel de fonctionnement de 900 000 € pour 2009. Ce qui donne une capacité d'autofinancement brut de 1 673 000 €. Nous enregistrons une réduction de nos moyens suite au désengagement de certains de nos partenaires financiers (Etat) ainsi qu'aux transferts de certaines charges. Pour l'avenir, une analyse attentive s'impose eu égard aux réformes en cours des ressources concernant la réforme de la taxe professionnelle.

QUI PERMET DE FINANCER UNE GRANDE PARTIE DES PROJETS DE LA VILLE

Les grands travaux de la Ville, comme la salle des sports, la réhabilitation du Badhus, la construction du périscolaire, la réfection de la grand'rue... sont presque terminés. Dans les mois à venir, l'effort se portera sur :

- la sécurité, la solidarité, le cadre de vie, l'économie et le tourisme
- la réfection de la RD 415 dans la traversée d'Alspach devrait faire ralentir les véhicules et rendre leurs passages moins bruyants
- une réflexion d'un plan de circulation est en cours pour les rues adjacentes à la route de Lapoutroie.
- un soutien sera accordé aux bailleurs sociaux pour la construction d'un immeuble réservé aux seniors et aux personnes à mobilité réduite
- le soutien aux énergies renouvelables sera maintenu
- l'image touristique de la ville se traduira par la rénovation du patrimoine historique ainsi que par la réfection des toilettes publiques de la place du Marché (Gouraud).

BUDGET PRIMITIF 2009 VILLE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	Coût TTC
Charges à caractère général	918 000 €
Charges de personnel	1 468 500 €
Autres charges (subventions...)	668 500 €
Remboursement intérêts emprunt	100 000 €
Amortissement	145 000 €
Virement à la section d'investissement	1 673 000 €
TOTAL DÉPENSES	4 973 000 €

RECETTES	Coût TTC
Produits des domaines (chasse, domaine public...)	168 000 €
Impôts (stationnement...)	3 193 000 €
Dotations de l'Etat	428 000 €
Autres (immeubles, régie...)	411 000 €
Report	773 000 €
TOTAL RECETTES	4 973 000 €

QUELQUES RÉALISATIONS PRÉVUES DANS LES PROCHAINS MOIS



Route Départementale 415



Rue de la Commanderie



Terrain de tennis - French court



Travaux autour du stand de tir



Chapelle Saint Wolfgang



Groupe scolaire Jean Geiler



Le Vallon Toggenbach



Localisation de l'ancienne station d'épuration



Tourelle de la Mairie



Réfection des WC publics place du Marché (Gouraud)



Montée au château rue des Forgerons

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT <i>(chaque secteur regroupe des exemples et non l'ensemble des travaux)</i>	COÛT TTC
Voirie urbanisme Réfection et sécurisation RD 415 Éclairage public: mise aux normes et négawatts	1 548 000 €
Tourisme Chapelle Saint Wolfgang Pavage rue de l'ancienne gendarmerie	133 000 €
Écoles Isolation École Geiler	130 000 €
Sports Tennis, Dojo, Tir...	94 000 €
Bâtiments communaux Tourelle Mairie + Église WC place du Marché (Gouraud)	644 000 €
Cadre de vie Accès pour personnes à mobilité réduite Sentier ouest château	314 000 €
Achat matériel + Travaux divers	516 000 €
Terrains	1 000 000 €
Remboursement de l'emprunt du capital	350 000 €
TOTAL DÉPENSES	4 729 000 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	COÛT TTC
Compensation TVA	360 000 €
Amortissements	145 000 €
Subventions	1 571 000 €
Emprunt (pour l'achat de terrains)	650 000 €
Produits Exceptionnels	330 000 €
Virement de la section de fonctionnement	1 673 000 €
TOTAL RECETTES	4 729 000 €

ESPACES VERTS

NOUVELLE POLITIQUE DE GESTION DES ESPACES VERTS

La municipalité a décidé de travailler au développement de l'attrait de notre ville tout en intégrant la notion de développement durable.

Indéniablement, l'utilisation de produits phytosanitaires et de fertilisants engendrent des risques de pollution directe de l'eau et la diminution de la biodiversité ; sans oublier les risques pour la santé de ceux qui les manipulent. En plus, dans les villes, le risque est accentué par la collecte des eaux pluviales qui sont évacuées vers les rivières qu'elles polluent de même que la nappe phréatique.

Conscients de ces dangers, nous avons stoppé l'utilisation de produits phytosanitaires sur les voiries et sur les espaces verts communaux. La commune a également réalisé un plan de gestion différenciée afin de gérer au mieux le patrimoine naturel de la commune.

C'est quoi un plan de gestion différenciée ?

La gestion différenciée des espaces permet de gérer au mieux le patrimoine entretenu par la commune en tenant compte des moyens humains et matériels.

Cette gestion est adaptée selon l'usage des espaces, leur fréquentation, leur localisation. Elle prend en considération toutes les pratiques telles que l'arrosage, la fertilisation ou le désherbage. Grâce à des sites entretenus de manière plus naturelle, la commune favorise l'équilibre des écosystèmes et le développement d'une diversité de la flore et de la faune.

Dès aujourd'hui, la mise en place de ce plan de gestion différenciée génère des modifications de certains espaces à Kaisersberg. Ainsi la végétation spontanée sera tolérée un minimum sur l'ensemble de la commune. Ces pratiques permettront alors un plus grand respect de l'environnement et les espaces verts y seront plus variés et plus vivants !

Quels changements pour la commune ?

Pour gérer différemment nos espaces verts, nous avons réalisé des choix et fixé des priorités. Certains sites seront entretenus d'une manière différente des pratiques habituelles qui aura pour effet d'entraîner un paysage différent, à multiples facettes.



Impasse du Père Staub



Composition florale rue de l'Ancienne Gare



Rue de l'Oberhof

Les voiries pavées du centre historique

La commune tolère depuis 2008 l'apparition de la végétation spontanée entre les pavés du centre historique. Cette tolérance de «mauvaises herbes» nécessite un regard différent et un changement des mentalités. Il n'est pas nécessaire de les éliminer systématiquement en pensant alors que notre environnement sera plus «propre».

Dorénavant, sur ces zones pavées et lorsque la végétation spontanée sera trop importante, les agents communaux utiliseront des désherbeurs thermiques pour détruire les parties foliaires de plantes.

Les espaces verts à caractère écologique



Grand fossé rue du 18 Décembre

La zone du grand fossé, surface enherbée de grande superficie sans circulation piétonne, se prête particulièrement à une gestion naturelle. Cette zone de promenade n'est empruntée par les passants que sur l'allée bitumée qui longe le fossé. La zone en contrebas, engazonnée est inexploitable pour un cheminement piétonnier. Elle est donc un lieu idéal pour la mise en place d'une prairie fleurie offrant des lieux de refuges pour la biodiversité : herbes folles ou point d'eau.

Toutes ces modifications, apportées par la mise en place d'un plan de gestion différenciée, ne sont en rien un abandon de l'entretien de certains sites. Elles permettent de gérer différemment et de façon plus rationnelle toutes les zones communales, de respecter notre environnement et de diversifier la faune et la flore.

Quelles modifications dans les jardins des particuliers ?

Les pratiques de désherbage mises en place par la commune peuvent être adaptées dans les jardins des particuliers :

- Sur des surfaces gravillonnées, couper régulièrement à l'aide d'un sarcloir ou d'une binette la base des plantes. Entre les dalles ou les pavés, préférer le couteau pour éliminer les plantes spontanées.

- Le désherbage à l'eau bouillante est efficace et parfaitement adapté aux petites surfaces. Il existe également des désherbeurs thermiques à gaz qui conviennent au jardin des particuliers.



Désherbage à l'eau bouillante

Comme pour les espaces communaux, il est important de tolérer la végétation spontanée :

- Accepter les herbes spontanées dans les allées. Les passages réguliers de personnes ou de véhicules suffisent souvent à contrôler leur pousse.
- Balayer régulièrement pour éviter la germination des graines entre les interstices ou semer de l'herbe entre les dalles.

L'utilisation de paillage permet de diminuer la pousse des «mauvaises herbes». Le paillage peut être réalisé avec des déchets de récupération : feuilles mortes, tontes de gazon séché, paille. Une épaisseur de 5 cm minimum est nécessaire pour obtenir une bonne efficacité.

Le paillage présente également de nombreux intérêts :

- Limite le dessèchement : un paillage vaut plusieurs arrosages en été.
- Participe à une bonne fertilité du sol : il constitue une source d'humus et favorise la vie biologique du sol et le travail des vers de terre.
- Protège la terre des intempéries (gel ou fortes pluies) : il évite le tassement et la formation d'une croûte en surface sous l'action de fortes pluies.



Paillage des plants de fraises

Gérard AGUILLAUME
Maire Adjoint chargé de l'Économie et du Tourisme

BRÈVES

JOURNÉE DU FLEURISSEMENT LE SAMEDI 2 MAI



Arrangement varié dans une jardinière

Notre traditionnelle «journée géraniums» se déroulera le samedi 2 mai de 8h à 14h à la déchetterie. A cette occasion et comme à l'accoutumé, les employés communaux seront heureux de vous accueillir et assureront le rempotage de vos fleurs avec du compost fait « maison ».

Ce compost, élaboré pendant 3 ans par le service des espaces verts de la ville sur le site de la déchetterie, est issu de vos apports en feuilles, tontes de gazon et plantes.

Nouveautés proposées durant cette journée :

Les deux fleuristes proposeront une grande variété de produits et ont accepté de vous consentir des tarifs préférentiels.

Le Fredon (Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles) tiendra un stand de présentation de la nouvelle gestion municipale des espaces verts. Les particuliers pourront être conseillés dans le jardinage sans produits chimiques.

Une société spécialiste du micro-arrosage en automatique proposera des démonstrations permettant des économies d'eau et moins de contraintes d'arrosage.

Venez nombreux pour nous aider à embellir notre ville.

Gérard AGUILLAUME
Maire Adjoint chargé de l'Économie et du Tourisme

RAMASSAGE DE VÊTEMENTS LE SAMEDI 16 MAI

Terre des Hommes France AL 68 effectue un ramassage de vêtements usagés sur l'ensemble de la commune afin de contribuer au développement de l'aide humanitaire pour les plus défavorisés.

Contact: Alain Mercier (coordonateur Colmar)
17, rue du Pape 68125 Houssen - 06 66 04 48 49

RESPECTONS NOTRE ENVIRONNEMENT

Nous constatons une recrudescence des rejets de tontes de pelouse et de taille de haie dans la Weiss. Ces dépôts sauvages sont interdits dans les cours d'eau, lacs, étangs, canaux et dans les nappes alluviales. Les contrevenants risquent une contravention de troisième classe (450 euros) qui peut être dressée par la brigade verte, la gendarmerie ou le maire. Cette infraction est prévue par les articles L.1311 et L.1311-2 du code de la santé publique ainsi que par l'article 90 du règlement sanitaire départemental et réprimée par le décret n°73-502 du 21 mai 1973 article 3.

Christophe BRIDEL - Conseiller Délégué aux Sports

REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement, toutes les personnes et associations qui ont participé aux «Journées Haut-Rhin propre». Comme chaque année, de nombreux déchets divers et variés (matelas, pneus de quad, ...) ont été ramassés. Rendez-vous au printemps prochain pour renouveler cette action.

Le Conseil Municipal

DESTINATION LOT-ET-GARONNE

Conseil Général Le Conseil Général organise, comme chaque année, un échange d'enfants entre le Lot-et-Garonne et le Haut-Rhin.

Haut-Rhin Cette action est ouverte à des garçons et filles de 10 à 14 ans inclus, dont la famille s'engage, en retour, à recevoir pendant quinze jours leur correspondant du Lot-et-Garonne.

Ainsi, du lundi 6 juillet au lundi 20 juillet, les enfants lot-et-garonnais seront accueillis chez leurs correspondants haut-rhinois et du lundi 20 juillet au lundi 3 août, les enfants haut-rhinois séjourneront dans les familles lot-et-garonnaises. Les personnes intéressées par un tel échange sont invitées à contacter :

Mme Véronique RITTER - 03 89 30 60 09

APRÈS TOUTE CETTE NEIGE, LE PRINTEMPS REVIENT ENFIN!

Alors pensez à vos jardins!

Nous vous envoyons la personne qu'il vous faut pour : nettoyer, tailler, bêcher, ratisser...

Notre personnel se tient également à votre disposition pour l'entretien de votre maison : ménage, vitres, repassage...

Contact: Manne Emploi - E. Kessler
2 rue du Général de Gaulle - 68240 Kaysersberg - 03 89 78 28 32